



## COMPTE-RENDU

### Conseil de quartier

Mardi 17 janvier 2023, à 18h30

Salle Saint-Augustin, place de l'église Saint-Augustin



Etaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Laurent Guillemain, Maire-adjoint du quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Amine Smihi, Adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique, la sécurité, la prévention et la tenue de l'espace public
- Audrey Nayrolles, Commissaire de Police, Police Nationale
- Justine Morel, Responsable du Centre Etudes, Direction du développement et de l'aménagement, Bordeaux Métropole Bordeaux Métropole.
- Laurent Lapègue, Xavier Milcent, Police Municipale, Direction de la Proximité et des relations avec la population.
- Hélène Berger, Coordinatrice, Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance
- Pascal Jarry, Directeur, Mission Démocratie Permanente, Ville de Bordeaux.

**130 participants en présentiel et 165 vues Facebook quartier Bordeaux centre**

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :

<https://www.facebook.com/QuartierSaintAugustinTauzinAlphonseDupeuxBordeaux/videos/5577851718990345>

## **I - Mot de Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux**

Au nom de l'ensemble de la municipalité, Pierre Hurmic présente aux habitants ses meilleurs vœux pour 2023. L'année 2022 a été marquée par des moments difficiles. La Ville de Bordeaux a tout mis en œuvre pour venir en aide aux communes rurales touchées par les incendies estivaux. Chacun doit désormais s'habituer aux étés caniculaires. De plus, la crise sanitaire continue d'imposer certaines contraintes. « C'est chose tendre que la vie et aisée à troubler », disait Montaigne, ancien maire de Bordeaux. 2022 a effectivement été une année troublée effectivement.

La sécurité constitue un sujet récurrent des Conseils de Quartier. Amine Smihi et les équipes de police municipale et nationale pourront répondre aux questions légitimes des habitants en la matière. Les équipes de police nationale et municipale se donnent les moyens d'être plus présentes.

Par ailleurs, la facture énergétique de la Ville de Bordeaux a été multipliée par 4, atteignant 24 millions d'euros pour les fluides. Afin de répondre à cette crise et de limiter les gaz à effet de serre, la Mairie s'est concertée avec la police et les pompiers pour mettre en place un plan de sobriété incluant l'extinction de lumières entre 1 heure et 5 heures du matin dans certains secteurs. Les villes qui ont déjà pris cette mesure n'ont pas observé d'augmentation de la délinquance.

En outre, Pierre Hurmic a accepté de prendre la présidence du Forum Français de la Sécurité Urbaine, où les maires partagent leurs expériences en matière de sécurité urbaine.

Pour 2023, Pierre Hurmic souhaite que la Municipalité et les habitants conjuguent leurs talents pour changer Bordeaux, ce mouvement étant déjà amorcé en bonne intelligence. Il souhaite également que tout le monde conjugue ses énergies, lesquelles sont nécessairement renouvelables, afin de relever les défis qui se présentent à Bordeaux.

## **II – Introduction de Laurent Guillemin, Maire adjoint du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux**

Laurent Guillemin souhaite que les réalisations positives de 2022 se reproduisent en 2023. Il s'efforcera d'être un élu de terrain disponible, pouvant être sollicité pour traiter les sujets les plus importants du quartier. Il souhaite également que les kWh fondent plus rapidement que la banquise et que tous les habitants puissent évoluer dans un cadre plaisant.

Pascal Jarry rappelle que Laurent Guillemin peut être sollicité les mardi et vendredi de 14 heures 30 à 18 heures à la Mairie de Quartier.

## **III – Aménagement de la place de l'Église Saint-Augustin par Justine Morel, Responsable du Centre d'Études, Direction du développement et de l'**

### **A) Présentation du projet**

Justine Morel représente les services de la Métropole chargés par la Ville de Bordeaux de travailler sur la place de l'Église Saint-Augustin. Centrale dans le quartier, cette place revêtait déjà un caractère social et festif au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Une réflexion entamée en 2016 a mobilisé de nombreuses associations afin de faire évoluer la place. Les premiers travaux se sont traduits par l'implantation de mobilier et de végétaux. Par la suite, les riverains ont demandé que le périmètre de réflexion s'étende aux abords de La Poste, de la Caisse d'Épargne et de l'église. Un questionnaire a donc été diffusé. En résultat 87 % des 416 répondants se sont déclarés favorables à la fermeture de la place, c'est-à-dire à sa piétonnisation.

Le programme présenté en Conseil de quartier en mai 2022 fait ressortir les réponses des riverains concernant l'aménagement de la place pour les animations, le sport, le jeu, le mobilier, la limitation de vitesse, la circulation à vélo, la végétalisation des lieux, le développement des commerces, etc.

Il poursuit deux grands objectifs :

- végétaliser la place, tout en maintenant l'activité ;
- apaiser la place en la rendant plus piétonne, notamment pour les enfants.

Le projet prévoit de :

- effacer l'aspect routier qui subsiste entre l'église et la Mairie de Quartier ;
- étendre le jardin de Lili sur la rue de Cantenac, laquelle serait piétonnisée ;
- supprimer un barreau de voirie derrière l'église et créer un espace de jeu, de pause et de rafraîchissement ;
- maintenir la circulation devant La Poste et créer une zone de rencontres.

Le calendrier fixe en 2023 le renouvellement des réseaux de la place et des rues voisines. Les travaux de requalification de la place débuteront au 1<sup>er</sup> semestre 2024. En outre, l'objectif est de favoriser le réemploi des matériaux en bon état, de recourir aux matériaux les plus naturels (pavés), vertueux, clairs et perméables possibles, ainsi que de mettre en place des usages et des marquages ludiques et artistiques. Il s'agit également d'enfouir les bornes et les bacs de verre. Enfin, le projet prévoit de changer certains sens de circulation afin de sécuriser les cyclistes et de travailler sur les largeurs de voies pour réduire la vitesse des véhicules.

## **B ) Mise en dialogue**

### **Stationnement et circulation**

*« Les places de stationnement retirées dans la rue Cantenac et derrière l'église seront-elles restituées à un autre endroit ? »*

*« Des personnes laissent leur véhicule en stationnement du lundi matin au vendredi soir : les résidents n'ont plus de place pour se garer. »*

Laurent Guillemin explique que le projet ne prévoit pas l'ajout de places de stationnement par ailleurs en compensation de la suppression de places à proximité de l'église. Les places existantes ne remplissent pas leur fonction, car elles sont souvent occupées à la journée, voire à la semaine.

*« La rue Flornoy sera-t-elle interdite aux voitures ? Comment les automobilistes pourront-ils revenir vers la place ? »*

Justine Morel assure que l'école de la rue Flornoy pourra être contournée par les rues voisines.

*« Est-il prévu de déplacer les 4 bornes de rechargement électrique installées à l'arrière de l'église ? »*

Les bornes de rechargement seront maintenues ou remplacées par des bornes de recharge rapide adaptées à tous les types de véhicules.

Impact du projet sur les commerces

*« La fermeture des espaces à la circulation et au stationnement mettra en difficulté les commerçants ».*

*« Le projet implique la suppression de plus de 10 places de stationnement. Or les clients véhiculés des commerces mettent déjà beaucoup de temps à trouver des places. »*

*« Les commerçants préféreraient l'utilisation de disques de stationnement. Il faut quantifier précisément le nombre de places restantes. »*

Justine Morel fait savoir que de nombreuses études montrent que la piétonnisation des espaces comme la place de l'Église Saint-Augustin conforte l'activité des commerces de proximité.

Justine Morel ajoute qu'une vingtaine de places de parking seront supprimées au global.

### **Construction du projet**

*« Je m'étonne que vous ayez préféré requalifier la place plutôt que de vous intéresser aux trottoirs, qui sont impraticables pour les personnes en béquilles et en fauteuil roulant. »*

Justine Morel précise que tous les trottoirs qui ne sont pas aux normes seront rénovés à l'aide de matériaux confortables et non glissants, pour une largeur minimale de 1,40 m.

*« La place sera-t-elle canalisée en termes d'usages ? Parfois, des personnes y jouent au football alors que des personnes âgées y circulent à pied. »*

Justine Morel souligne que l'expérimentation précédente a recueilli 87 % d'avis favorables. L'objectif est donc de pérenniser un aménagement sécurisé et qualitatif pour la place de l'Église Saint-Augustin.

« *Le projet présenté est-il amendable ? Envisagez-vous de le présenter plus en détail du projet dans les locaux de la Mairie de Quartier ?* »

Laurent Guillemain indique que la concertation relative au choix du mobilier aura lieu dans le cadre d'ateliers. Un premier atelier aura lieu le 2 février à 18 heures à la salle Saint-Augustin et permettra à chacun de s'exprimer plus longuement, y compris sur l'usage des espaces.

Laurent Guillemain observe par ailleurs qu'un certain nombre d'interventions des habitants portent sur l'état des trottoirs. Tous les budgets ne sauraient être fléchés vers ce sujet. Cependant, si un trottoir pose un problème particulier, il est possible de le signaler à la Mairie de Quartier.

Pascal Jarry relève que les signalements relatifs aux trottoirs peuvent aussi être réalisés à l'aide d'une application. Le suivi des dossiers est ensuite assuré par les services de la Métropole.

Un habitant soulève la question du futur positionnement des composteurs et des bacs de recyclage.

Laurent Guillemain note que les composteurs de jardin, par exemple, peuvent parfaitement être installés à la demande de 2 riverains. Le sujet des bacs de recyclage pourra être traité en atelier.

Un autre habitant s'enquiert de l'enveloppe budgétaire du projet.

Laurent Guillemain indique que le budget prévisionnel s'élève à 700 k€. Ce montant pourra varier selon le choix des matériaux et du mobilier.

## **IV – Action municipale et déclinaison territoriale en matière de tranquillité publique**

### **A ) Présentation des actions**

**Amine Smihi, Maire adjoint chargé de la tranquillité publique, de la sécurité, de la prévention et de la tenue de l'espace public**

Les avancées de la Police municipale de Bordeaux se déclinent comme suit :

- 27 policiers municipaux supplémentaires ;
- création de brigades de proximité (VTT, cynophiles et circulation) ;
- renforcement et rapprochement de la brigade équestre ;
- renforcement du Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec un coordonnateur affecté au quartier Ouest.

**Xavier Milcent, Chef de service de la police municipale et référent du quartier Saint-Augustin, Tauzin et Alphonse Dupeux**

Le quartier Saint-Augustin, Tauzin et Alphonse Dupeux représente 6 % de l'activité générale de la Police municipale. L'activité porte essentiellement sur le stationnement gênant et la mise en fourrière de véhicule.

Les 3 axes d'intervention sont la réponse aux appels des administrés vers le PC radio, le traitement des fiches d'intervention faisant suite aux demandes des mairies de quartier (problématiques récurrentes) et les interventions liées aux initiatives des agents en îlotage.

Durant les 6 derniers mois, 1 194 mains courantes ont été rédigées en conséquence des différentes interventions, ainsi que 520 appels de PC radio, 20 procédures, dont 9 interpellations, et 1 859 procès-verbaux électroniques (majorité de stationnements gênants). Les complexes sportifs requièrent également des opérations de sécurisation.

**Hélène Berger, Coordonnatrice du CLSPD des quartiers Ouest de Bordeaux**

Les principales problématiques issues du diagnostic local sont :

- les problématiques liées aux personnes vulnérables ;

- les violences faites aux femmes, dont le harcèlement de rue ;
- les violences inter quartiers ;
- les cambriolages ;
- le trafic de stupéfiants ;
- les tensions d'usage de l'espace public (rodéos, regroupements, incivilités, etc.) ;
- la tranquillité et la sécurité la nuit.

Les 5 axes de la Stratégie Territoriale de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (STSPD), qui se déclinent en fiches actions, s'exposent ainsi :

1. agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes ;
2. réduire les nuisances liées aux drogues ;
3. préserver la tranquillité publique ;
4. aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger ;
5. prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale.

Amine Smihi précise que cette stratégie a été coécrite avec la Police nationale, la Préfecture, l'Education nationale, le Département et les acteurs de terrain de la ville.

### **Audrey Nayrolles, Commissaire de la Police nationale, Cheffe de la division Centre**

Pour 2022, la thématique retenue au niveau national est celle des violences. L'augmentation des violences est à relativiser pour ce qui concerne le quartier Saint-Augustin, Tausin et Alphonse Dupeux, qui présente une évolution très favorable. L'atteinte aux biens a diminué en 2022. Le seul item en croissance est celui des vols par effraction, en conséquence d'un déport d'autres quartiers. Cependant, les valeurs restent limitées.

Ces bons résultats sont aussi imputables à la présence accrue de la Police nationale sur la voie publique depuis septembre dernier et la multiplication des opérations conjointes avec la Police municipale (contrôle routier).

## **B) Mise en dialogue**

### **Extinction des lumières**

*« Avez-vous constaté une augmentation des problèmes de sécurité liés à l'extinction de la lumière entre 1 heure et 5 heures ? »*

Amine Smihi assure que le maintien de la sécurité constitue la priorité dans le cadre du plan de sobriété énergétique, piloté par Laurent Guillemin. Aucun des maires de grandes villes qui pratiquent l'extinction des lumières durant la nuit n'a observé de corrélation directe entre les secteurs d'extinction et la dégradation de la sécurité dans la rue. Cependant, le déploiement de ce type de plan suscite naturellement un fort sentiment d'insécurité.

Les professionnels qui travaillent la nuit (sécurité et secours) ont été consultés préalablement, ce qui a conduit à la réduction de la couverture du plan (57 % du territoire). De plus, une cellule de vigilance a été mise en place pour opérer les éventuels ajustements. Pour l'heure, l'accidentologie et le nombre de cambriolages ont diminué dans les secteurs éteints.

### **Incivilités et la délinquance routière.**

*« S'agissant de la problématique de circulation des vélos et trottinettes sur les trottoirs, qu'en est-il du renouvellement des trottinettes en libre-service ? »*

*« Les limites de vitesse sont fréquemment franchies à proximité du lycée Magendie et des collèges. Les vélos ne peuvent pas circuler tranquillement. Aucun ralentisseur n'est installé entre la Saint-Genès et le commissariat de police. Quand la limite de 30 km/h sera-t-elle instaurée ? »*

Amine Smihi rappelle que la mobilité décarbonée est incitée par la Ville. Cependant, les mobilités douces ne doivent pas se reporter sur les trottoirs. Un effort de régulation et de verbalisation reste donc à fournir.

A cet égard, la verbalisation des cyclistes s'est accrue ces derniers temps. Par ailleurs, la culture de vitesse limitée doit intégrer les esprits de manière progressive. Les opérations de police se poursuivent donc sur le sujet, en parallèle d'un renforcement de la signalétique et de l'information sur les zones limitées à 30 km/h. Les cas particuliers peuvent être soumis à Laurent Guillemin.

### **Stationnement gênant**

*« Rue Frantz Despagnet : la police a verbalisé 5 véhicules à 11 heures. A 13 heures, des véhicules étaient garés sur les ronds-points, les pistes cyclables, etc., dans le cadre d'un match de rugby. Aucun n'a été verbalisé. »*

Amine Smihi suppose qu'à 13 heures, la police était mobilisée à un autre endroit et n'a pas été sollicitée par les riverains. En tout état de cause, le principe d'égalité s'applique à la verbalisation des véhicules qui se trouvent dans le même état d'infraction. Enfin, le plan de sécurisation des matchs demeure évolutif. Il pourra être abordé ultérieurement avec Laurent Guillemin.

Laurent Guillemin propose de sensibiliser les personnes qui se rendent aux matchs et pratiquent le stationnement sauvage à l'aide de flyers, dans un premier temps.

### **Nuisances sonores et nocturnes**

*« Existe-t-il un numéro de téléphone particulier pour signaler les nuisances nocturnes ? »*

*« Point à surveiller : le projet d'aménagement de la place Saint-Augustin peut aussi générer des nuisances sonores tardives. »*

*« Un trafic de stupéfiants a souvent lieu en bas de la salle Saint-Augustin. »*

Amine Smihi fait savoir que la Police municipale peut être contactée jusqu'à 2 heures du matin au 05 56 10 20 99. A compter de 1 heure 30, l'appel est transféré vers la Police nationale, dont le numéro est le 17.

Audrey Nayrolles ajoute que la plateforme « masecurite.fr » ne remplace pas le 17, qui reste le numéro à composer pour toute urgence. Cette plateforme nationale peut néanmoins servir à signaler un point de deal ou des comportements nuisibles, par exemple. Basée à Bordeaux, elle est gérée en direct par des policiers.

## **V- ACTUALITES DU QUARTIER**

Laurent Guillemin signale les actualités suivantes :

- concertation à venir avec les habitants et les utilisateurs de la place d'Arlac en vue de travaux de rénovation et de vie ;
- présentation des travaux des annexes du Stade Lescure le 23 janvier ;
- réunion d'information sur le projet de rénovation du site militaire de Carayon Latour ;
- végétalisation de la placette de Landiras et du Tondu ;
- réaménagement de la « place aux enfants » dans la rue de Madagascar
- mise en accessibilité et rafraîchissement de la salle Quintin Loucheur
- intergénérationnel : envisager comme d'autres villes de tisser du lien avec les personnes qui ont un besoin temporaire de logement, comme les internes de l'hôpital.

En conclusion, Laurent Guillemin remercie Benoît NICOT, Secrétaire général du quartier depuis 7 ans, qui quittera prochainement l'équipe municipale.